

# Le nexus déplacement-paix

Khalid Koser

## La solution aux déplacements intérieurs est inextricablement liée à la réalisation de la paix durable.

L'échelle des déplacements dans certains pays est telle qu'il n'est pas réaliste de planifier un avenir dans la paix sans tenir compte des besoins des PDI et d'assurer leur participation active. Cependant, les PDI sont souvent ignorés dans les processus de paix, malheureusement.

L'aide aux populations déplacées à se rapatrier et à se réintégrer peut répondre aux causes profondes d'un conflit tout en empêchant d'autres déplacements. Le rapatriement de populations déplacées peut être un important message de paix aidant à la validation de l'ordre post-conflit. Les PDI peuvent participer activement à la politique locale et peuvent aussi apporter une contribution importante au redressement de l'économie locale. Dans certains pays, les personnes déplacées sont devenues des parties prenantes au conflit, et leur inclusion est donc nécessaire afin de résoudre ces conflits.

Tout cela est également vrai des réfugiés, mais les PDI ont souvent des besoins additionnels qui demandent une attention spécifique durant les processus de paix. Les PDI restent souvent à proximité des zones de conflit et sont vulnérables aux violences. A l'encontre des réfugiés, elles ne sont pas singularisées pour recevoir une protection spécifique aux termes des lois internationales. Qui plus est, les PDI ont besoin d'abri, sont parfois dans l'incapacité de remplacer des documents officiels, et ont souvent des difficultés à recouvrer leur terres et leurs biens.

Ainsi qu'il était noté dans l'article précédent de David Lanz, il existe des obstacles importants à assurer la participation des PDI aux négociations officielles au niveau gouvernemental (la Première Voie). Ces personnes manquent souvent d'une éducation suffisante, de compétences politiques et de leaders légitimes. La possibilité de représailles existe lorsque les PDI forment leurs propres organisations. Afin de surmonter ces contraintes, les négociations pour la paix au niveau des organisations non-gouvernementales (la Deuxième Voie) ont gagné en légitimité. La Première Voie s'appuie souvent sur la Deuxième Voie pour fournir des perspectives locales et un forum moins formel où résoudre les problèmes. La Troisième Voie (les initiatives communautaires) offre la meilleure opportunité de participation aux PDI mais son impact au niveau des négociations nationales est souvent limité et ne garantit pas en soi une représentation effective des inquiétudes des PDI.

Lorsque la participation directe des PDI aux négociations de paix n'est pas possible, désirable ou effective, les médiateurs internationaux ont une autre option : inviter les leaders politiques à incorporer les questions des déplacements aux négociations pour la paix. Cette démarche a eu du succès au Mozambique et en Bosnie. Elle demande des médiateurs qui comprennent les inquiétudes spécifiques des PDI et qui ont le temps de les consulter. Une stratégie complémentaire est de se concentrer sur les droits légaux des PDI à l'aide de mécanismes internationaux, régionaux et nationaux. Les agences des Nations-Unies et les autres acteurs nationaux et

internationaux sont à même de fournir des informations sur les questions des déplacements aux acteurs de la Première Voie.

L'engagement avec les inquiétudes des personnes déplacées dans les négociations de paix – directement ou indirectement – n'est que le premier pas à assurer que le processus de paix y réponde. Il est critique que les accords de paix clarifient les obligations politiques, légales et humanitaires des gouvernements envers les PDI, ainsi que les rôles et les responsabilités pour arriver à des solutions durables. Les questions des déplacements doivent être intégrées dans la phase de construction de la paix, lorsqu'il est particulièrement important d'apporter la sécurité, de résoudre les problèmes liés aux biens immobiliers, d'encourager la réconciliation, d'entreprendre la reconstruction post-conflit et d'assurer une transition politique vers un gouvernement effectif et légitime.

Les PDI ont formé des coalitions effectives avec d'autres groupes de négociations en Deuxième et en Troisième Voie dans plusieurs pays :

- En Colombie, de nombreuses PDI ne croient pas à la réalité du processus de paix tandis que les violences continuent et que les leaders des PDI sont assassinés. Ils ne font aucune confiance aux mécanismes formels de l'état. Récemment, des organisations de PDI se sont jointes à d'autres, non-PDI, pour demander la vérité, la justice et des réparations. De nouvelles initiatives existent pour assurer que les femmes déplacées aient leur place à la table de négociation.
- En Géorgie, des groupes spontanément organisés de PDI cherchent des solutions durables après des années de déplacement. Malgré l'hostilité de politiciens extrémistes, ils ont forgé une diplomatie de Deuxième Voie avec les leaders de société civile dans les régions sécessionnistes d'Abkhazie et d'Odéssie, et ils font pression pour des droits civiques plus étendus.
- Au Sri Lanka, la Première Voie a échoué. Nombreuses sont les initiatives communautaires dans lesquelles les PDI, et en particulier les femmes et les enfants, ne sont pas représentées formellement. Les Deuxième et Troisième Voies offrent le potentiel d'assurer une plus large représentation des PDI.
- Au Soudan du Sud, les initiatives de Troisième Voie de personne à personne lancées par la société civile et les personnes déplacées ont démontré que les négociations peuvent avoir du succès et préparer le terrain pour un succès possible de Première Voie – L'Accord de Paix Global de 2005 qui a mis fin au long conflit Nord-Sud au Soudan.

*Khalid Koser (kkoser@brookings.edu) est Directeur Adjoint du Projet Brookings-Bern sur le déplacement interne. La publication par le Projet 'Addressing Internal Displacement in Peace Processes, Peace Agreements, and Peace-Building' se trouve sur [www.brookings.edu/reports/2007/09peaceprocesses.aspx](http://www.brookings.edu/reports/2007/09peaceprocesses.aspx)*



Le Projet  
Brookings-Bern sur le  
déplacement interne

*u*<sup>b</sup>

UNIVERSITÄT  
BERN